

Bijou d'or : épisode de la vie des contrebandiers dans le Jura suisse : [suite]

Autor(en): **Muller-Darier, Hugues**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **24 (1886)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189177>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Et quand on a rupà, qu'on s'est garni la panse ;
 Qu'on a bin arrosà dè novè cllia pedance,
 Ye faut, po lo dessai dè cé fameux fricot,
 Trairè pipe et tabà dâo fond dè son chacot,
 Torailli on bocon, reposà sè guibaulè
 Ein s'étaiseint que bas, su l'herbe à mein qu'on aulè
 S'atrablià sur on banc dè cauquie carbatier
 Qu'a du preindre on permis po poai veindre ào trouper;
 Et tandi qu'on repreind dâi foomes, qu'on s'étirè,
 Lè z'einfants vont dzoïao trovà lè biscaumirè,
 Atsetà de clliao z'homo' ein bescoume et bonbon
 Qu'ont pliوماتse et subliet pliantà su lo melon...

Mà bintout lo tambou rappelle oncor on iadzo
 Et sè faut relèvà, botsi lo babeliadzo,
 Vito pàyi l'écot et traci deledzeint
 Repreindrè lo fusi et reformà lo reing.
 Lè z'officiers, qu'ont z'u tandi la reposaie
 Dâi dix z'hàore ào tot fin et pas mau arrosâie,
 Sont loustiquo, conteints ; sè redressont gaillà ;
 Kâ tandi l'ao repé, la musiqua' a sublià
 Dâi bio z'airs dè troupiers, dâi ballès contredanse
 Que lè z'ont reindus diés, et quand on fâ bombance
 On galé refredon vo fâ bairè tot pliein.
 Dinsè sont lè tsévaux, et dinsè sont lè dzein.

(La suite à dèçando que vint).

C.-C. D.

Les Bibelots du diable.

Nous avons assisté à la première représentation de cette grande féerie, par laquelle notre habile directeur, M. Gaugiran, a voulu clôturer dignement sa saison théâtrale. Tout y est gai, amusant, bien exécuté, et nous ne doutons nullement de son succès. La répétition de mercredi soir, à laquelle nous avons été convié, a pu nous donner une idée de l'importance de la mise en scène, des peines et des soins qu'elle nécessite pour que les effets de lumière, les changements à vue, les surprises, les métamorphoses, les trucs ingénieux dont elle abonde soient donnés à point. Il est vrai que M. Gaugiran est fort bien secondé par les principaux artistes de sa troupe, ainsi que par le concours de Mlles Mario, des Variétés et Godard, du Théâtre de Cluny, engagées pour la circonstance. Un corps de ballet, où se distinguent tout particulièrement Mlles Carpentier et Cornaglia, complète cet ensemble.

Ajoutons que tous les décors ont été amenés de Paris, accompagnés d'un metteur en scène et de machinistes spéciaux. Aussi, comme il est à présumer que les *Bibelots* feront non seulement courir tout Lausanne, mais attireront des spectateurs des diverses parties du canton, nous pensons qu'une analyse succincte de ce spectacle sera bien accueillie.

Le rideau se lève sur un joli village, dominé par une coline que couronne un vieux manoir hanté par des esprits diaboliques. Les paysans sont en liesse, à l'occasion du mariage de la charmante Florine, fille du fermier Canichon avec le marquis Chauvert de Vertuchoux, laid et déjà vieilli. Florine ne consent à cette union que par la force ; sa tristesse contraste avec la joie qui l'entoure, et son petit

cœur bat bien fort sous son costume de mariée, car elle aime Toby, pauvre chévrier.

Un retard est cependant apporté au mariage, le baillif qui doit y présider étant au manoir, occupé de la vente aux enchères des *bibelots* — authentiques bibelots du diable — ayant appartenu au magicien du vieux castel, qui a rendu son âme à Satan.

En attendant la cérémonie, le marquis propose à ses invités de le suivre au manoir, espérant que la vente lui offrira sans doute quelque objet curieux, dont il fera cadeau à sa fiancée. Toby, resté seul, déplore son sort ; mais voilà que tout à coup une bonne fée lui verse de l'or dans les mains, dans les poches, à tel point, qu'il se rend aussi à la vente, qui a lieu dans le laboratoire même du sorcier défunt. Canichon, le père de Florine, achète de longues bottes ; sa femme, un panier d'œufs ; Risette, leur servante, une queue énigmatique ; le marquis, un pied de mouton ; et Toby se fait adjuger une boîte de pilules. Un rameau d'or, l'objet le plus convoité, est poussé jusqu'à 50 louis par le marquis ; mais Toby, qui est cousu d'or, met dix louis de plus et l'acquiert, heureux de pouvoir l'offrir à Florine.

Hâtons-nous de dire que pas un des acquéreurs ne soupçonne la puissance mystérieuse de ces divers bibelots. Le jeune chévrier ne sachant que faire de ses pilules, en donne une à une vieille paralytique désirant qu'elle lui rende la santé. Instantanément la vieille est transformée en une ravissante jeune fille. Canichon, chaussant les bottes du sorcier, ne peut plus faire que des enjambées de sept lieues. Risette aime tendrement un âne, nommé Jean Leblanc, brave bête dont l'unique défaut est de manquer de queue. Dans sa naïveté, la jeune fille fixe à l'échine de l'animal la queue du diable, qui lui a coûté six liards. Soudain l'âne devient un homme et se met à parler, ne gardant de son premier état que la queue et les oreilles.

A partir de ce moment la pièce devient si folle, si drôlatique, si pleine d'imprévu, qu'il ne nous est plus possible d'en raconter tous les détails. Plus de cinquante figurants enfourchent l'hippogriffe à oreilles d'âne, hippogriffe endiablé qui nous conduit successivement dans l'île des perroquets, où les kakatoès dansent comme à l'opéra ; dans un harem indien ; dans un parc où les statues descendent la nuit de leur piédestal, etc., etc. Les moulins deviennent des ballons ; les tables se changent en puits ; les maisons à cinq étages se rapetissent. Et, ne l'oublions pas, le tout agrémenté de trois gracieux ballets et de jolis airs de vaudeville. Ajoutons, en terminant, que c'est Mlle Scriwaneck, de Lausanne, qui a créé le rôle de Toby, aux Variétés, en 1858. Dès lors les *Bibelots* furent repris plusieurs fois sur diverses scènes.

L. M.

BIJOU D'OR

épisode de la vie des contrebandiers dans le Jura suisse.

II

» La sueur d'angoisse me prit. Si Petit-François et sa bande me pincant au gîte, je suis pris ! Mon affaire sera vite bâclée, ça ne sera pas long. Un lingot de plomb dans la boîte ou un coup de couteau dans les tripes, v'là !

» Je me mis à fureter de droite, de gauche. Rien! pas d'issue! Encagé, l'animal! ma lampe tirait à sa fin. Encore quelques lueurs, puis crac! Les cachots de Nyon! J'avais remarqué pourtant une sorte de caveau dans la paroi du fond, à tout hasard je m'y dirigeai en tâtonnant. Bijou y était déjà. Vous dire, monsieur, que je réfléchissais à ma bizarre aventure, est inutile! Il est toujours pénible de crever à vingt-cinq ans, et quelle mort sans doute! Ma carabine était restée sur le sentier: au lieu de me défendre, elle allait me vendre! Ma pauvre vieille mère, dont j'étais l'unique, je lui avais encore envoyé ma solde, la veille, par le conducteur de la diligence de Nyon. Elle n'avait que cela pour vivre! Br... Et Rosette qui devait venir la nuit d'après au chalet de la Trélasse, la première nuit de nos amours! Pensez donc, monsieur, déjà depuis trois mois à ce satané poste de la cure! Enfin, Monsieur le ministre de la Nationale m'avait bien dit: « Abram, réfléchis, avant d'entrer au corps, tu pourrais t'y faire casser la g..... dans une batterie! Les voies de l'Eternel sont impénétrables! » Hélas! il ne savait pas si bien prêcher, M. le ministre; pour une fois, il avait dit une vérité et une suiffée, allez!

» Faut-il le dire? la peur, les regrets, tout cela m'avait mis dans une sorte de torpeur, j'étais engourdi, endormi... je fus réveillé en sursaut par une voix qui me parut l'avant-goût de l'enfer! La voix du Petit-François, quoi!! Il disait à ses frères: « Le gabelou doit être en bas, dans tous les cas on tient sa seringue à feu! faudrait voir à le sortir de là pour lui accorder les violons. » Puis plus rien...

» L'homme a dans ses moments de mort prochaine un tel besoin de tendresse que je voulus embrasser une dernière fois mon Bijou. Ah bien! ouiche! le briquet était loin, je tâtonnai autour de moi, rien! disparu mon dernier ami!! Le silence dura bien une demi-heure. Que machinaient donc ces vermines? le diable seul aurait pu y voir clair; ma main se crispait autour de la poignée de mon sabre et je pensai à vendre chèrement ma peau, au cas où ils auraient fait irruption dans la caverne, par une issue à eux connue. Vous voyez mes cheveux blancs, monsieur, et je n'ai pas quarante ans: ça date de cette demi-heure-là. Que Dieu vous en préserve à tout jamais.

» La lumière se fit tout à coup, et quelle lumière, grands dieux! Petit-François et les siens jetaient des branches de sapin allumées, dans la grotte!! Sortir de mon enfoncement pour les éteindre aurait été servir de cible à leurs revolvers, et d'un autre côté la fumée âcre du sapin mouillé me prenait à la gorge, m'étouffait. Les oreilles me tintaient déjà un carillon de tous les diables...

» — Petit-François, c'est bon, ne me brûle pas! je me rends! tu me tueras à ta fantaisie. Au grand air, bourreau!

» — Ah! ah!... c'est toi, Abram le gabelou, me répondit-il! ah! il y a longtemps que je te réservais un petit chien de ma chienne. Vous autres, il faut le tirer de là, pour que je voie la grimace qu'il fera quand on le branchera.

» Passez-lui le cordeau. Il s'accrochera bien après, on le hissera dehors. Pour sûr, il ne contera plus à personne ce qu'il a vu dans la niche à Bibi, ajouta-t-il à mi-voix.

» Je vis la corde descendre lentement le long de la paroi, et, comme un noyé, je ne fus pas long à m'y amarrer solidement. Entre deux morts on choisit toujours la plus éloignée, n'est-ce pas, monsieur?... Hisse! cria Petit-François. A peine au niveau du sentier, je n'eus pas le temps d'y prendre pied, car Petit-François se rua sur moi, me renversa et me ligotta jambes et bras, ma foi, avec des vrais nœuds de contrebandier. Allons, les enfants, il faut décamper lestement de ces

parages, on va reboucher le trou avec des branches et de la neige, puis on mènera monsieur à la promenade.

» Le trou bouché, Petit-François me relâcha les tours de corde aux jambes à la distance de deux pieds, m'attacha autour du cou et du corps un ballot de marchandises, me bourra un coup de crosse de ma carabine dans le bas des reins, et: Hue, la gabelle! marche serré! Riaient ils, les sacripants!!

» Vous ne me croirez, monsieur, mais je me pris à espérer, je pensai à mes collègues qui devaient être en faction à une petite lieue de là et devant lesquels il fallait passer. La même réflexion, Petit-François la fit sans doute aussi, car, à un endroit où la muraille avait une sorte de brèche, il nous fit faire demi-tour à gauche et escalader un couloir rapide.

(La fin au prochain numéro.)

Un curé procède à la célébration d'un mariage.

La mariée est modeste et recueillie, mais le mari, un gros sans-souci, cause et rit bruyamment.

Le curé, furieux:

— Ce n'est pourtant pas le moment de rire quand vous vous mariez!

Un marchand de vin est cité devant la justice pour répondre à une forte accusation de mouillage.

Enfin, malheureux! s'écrie le président, vous détruisiez votre vin, vous enleviez son bouquet...

Ab! pardon, mon président, le mouillage, c'est de l'eau... et l'eau, c'est pour entretenir la fraîcheur du bouquet!

La livraison de mars de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants: L'île de Malte, par M. V. de Floriant. — Les armées combattantes en France et en Allemagne, et l'artillerie, par M. Abel Veuglaire. — Hortense. Nouvelle, par Mme Hélène Menta. — Un magistrat républicain: Le landamman Heer, par M. Numa Droz (seconde partie). — Les élections françaises en 1885, par M. Maurice Vernes (seconde et dernière partie). Chroniques parisiennes, allemande, anglaise, suisse, politique. Bulletin littéraire bibliographique.

Bureau chez M. Georges Bridel, à Lausanne.

Questions et réponses.

Réponse au problème précédent: Il y avait sur l'arbre 24 oiseaux. — 100 abonnés ont répondu juste. La prime est échue au Bureau de poste de Bex.

Charade.

L'éclat de mon premier, par mon second s'efface.
Volontiers, de mon tout, chacun se débarrasse.

Prime: Un carnet de poche.

THÉÂTRE. — Tous les soirs,

Les Bibelots du Diable,

grande féerie en 5 actes et 16 tableaux,
3 ballets.

Des matinées, à 2 heures, sont en outre organisées pour les dimanches 14 et 21, mercredi 17 et samedi 20 mars. — Billets à l'avance chez MM. Tarin et Dubois-Ammann.

La 4^{me} conférence de M. le professeur Rambert, sur V. Hugo, aura lieu lundi 15 mars, au Casino-Théâtre, à 5 1/2 heures.

L. MONNET.

LAUSANNE. — IMP. GUILLOUD-HOWARD & cie.